

*Initiatives ministérielles*

ainsi que les moyens à employer pour galvaniser la volonté nationale.

C'est de tout cela dont va se charger notre comité dans notre circonscription. Nous aurons l'autocar de la Campagne pour le Canada et nous nous en servirons sept jours sur sept. À la longue, si tout va bien, nous espérons pouvoir amener d'autres collègues à employer les trucs qui ont bien marché chez nous. Il faut enflammer de nouveau les Canadiens. Il faut les amener à se sentir bien dans leur peau.

Ce que je trouve de positif dans cette mesure législative, c'est que nous n'avons pas, d'un côté, la machine conservatrice qui met l'accent sur certains points et, de l'autre, la machine libérale qui poursuit des objectifs différents.

Il n'y aura qu'une seule campagne une fois que cette mesure habilitante aura été adoptée. Il n'y aura qu'une seule campagne, et ce sera la campagne pour le Canada, une campagne où l'on ne tolérera plus ici quiconque veut diviser, séparer ou endommager le tissu économique, le tissu social de notre pays.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de parler de cette mesure législative concernant les référendums et j'espère que cet effort que nous déploierons ensemble aura un effet profond sur l'esprit de tous les Canadiens.

**M. Jim Karpoff (Surrey-Nord):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre cet après-midi la parole au sujet de ce projet de loi référendaire.

Comme mes autres collègues du Nouveau Parti démocratique, je souscris à l'idée de consulter le peuple, et donc, en principe, à celle de tenir un référendum. Un référendum a pour but non seulement de consulter le peuple et d'entendre ce qu'il a à dire, mais aussi de lui donner la possibilité d'influer sur la décision que prendra le gouvernement. C'est un moyen de veiller à ce que les Canadiens puissent faire clairement entendre leur point de vue sur les questions constitutionnelles.

Les débats constitutionnels, surtout depuis trois ans, ne font que diviser les gens au lieu de les rapprocher, que provoquer leur méfiance à l'égard de leurs gouvernements et de leurs politiciens au lieu de leur renforcer leur confiance dans leurs gouvernants. J'espère que cette idée d'un référendum pourra servir non seulement à renforcer le sentiment d'attachement des citoyens envers le

Canada, mais aussi à faire sentir aux Canadiens qu'il y va de leur avenir et qu'ils ont leur mot à dire.

Avant mon élection, j'ai occupé des emplois de cadre dans plusieurs organisations. Nous devions souvent prendre des décisions qui touchaient les employés. Nous avions bien sûr la possibilité de consulter les employés, mais je me suis très vite rendu compte que nous devions bien leur faire comprendre en quoi consistait exactement ce processus. Étions-nous là pour leur demander leurs idées sachant, que de toutes façons, nous prendrions la décision qui nous plairait? Étions-nous là pour leur demander leur avis afin d'en tenir compte? Ou bien seulement pour essayer de les amener à se ranger à notre point de vue? À moins de nous montrer ouverts et honnêtes avec les employés, les consultations risquaient d'échouer. De cette façon, on risquait de faire plus de tort que de bien et de se retrouver avec des employés irrités, mécontents et convaincus d'avoir été manipulés.

Ce projet de loi référendaire comporte un grand risque que cela se produise avec la population canadienne, car, s'il y a un référendum et si les Canadiens jugent qu'il est injuste, obscur et malhonnête du fait qu'on ne les consulte pas ou qu'on ne leur permet pas de décider, ils seront déçus et fâchés.

Le processus référendaire a eu, je le crains, un bien mauvais départ sur le plan de l'équité, de l'honnêteté et de la transparence. On nous l'a présenté à la dernière minute à la Chambre, et voilà maintenant que le gouvernement insiste pour qu'il soit adopté rapidement sans qu'on ait la possibilité de bien l'examiner et d'en discuter. C'est avec réticence qu'il a accepté son renvoi au comité la semaine prochaine.

Le gouvernement ne nous a pas remis les avis juridiques dont il dit s'être servi pour prendre sa décision concernant les dépenses. Il n'y a aucune transparence ni aucun effort commun pour inviter la participation des députés.

Le leader du gouvernement à la Chambre cet après-midi a bien veillé à ne pas être contraint de prendre une décision concernant la télédiffusion des travaux du comité. À cause de tout cela, les Canadiens commencent à se demander si ce référendum est un mode de consultation véritable ou simplement une autre tentative de manipulation par le gouvernement et son premier ministre cynique.

Il y a trois ou quatre motions que mes collègues néo-démocrates ont présentées afin de modifier le projet de